

x

x

x

29) 34) Inscription au budget 1964 d'une subvention de 600.715 frs.-

Messieurs, je vous demande la prise en compte au budget de l'exercice 1964 en recette, d'une subvention de l'Education Nationale de 600.715 frs.CFA. à l'article 10.555, pour l'équipement sportif de l'Ecole de la Rivière.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé

le 23 Mars 1965

P/le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé: J. Cluchona